

Communauté de Communes Maine Saosnois





CITEO

#### Les Aulneaux Louzes Contilly Aillières-Beauvoir Neufchâtel en-Saosnois Villaines-Marollette la-Carelle Suré Saint-Vezot Mamers Saint-Rémy-du-Val Longis Panon Louvigny Origny-le-Roux Saint-Rémydes-Monts Saosnes Mées Commerveil Saint-Calezn-Saosnois Courgains Saint-Vincent-Saint-Pierretonhoudor des-Prés des-Ormes Thoigne René Monce-Saint-Cosme Saosnois en-Vairais Avesne Marolleses-Braults Nauvay Dangeul Meu Disse-ous-Ballon Nouans Congé-sur-Orne Saint-Aignan sous-Ballon Mézièresur-Ponthouin

### LES MODES DE COLLECTES

- Sacs d'ordures ménagères en porte à porte ou en apport volontaire avec badge d'accès.
- Emballages recyclables en apport volontaire.
- Sacs d'ordures ménagères en porte à porte.
- Emballages recyclables en apport volontaire.

- Sacs d'ordures ménagères en porte à porte.
- Sacs jaunes d'emballages et papiers en porte à porte.
- Verre en apport volontaire.

### EN MÉLANGE : LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

À DÉPOSER DANS VOTRE SAC OU POINT D'APPORT VOLONTAIRE







Briques alimentaires

Emballages cartonnés







Journaux, magazines, publicités, catalogues, annuaires, cahiers, enveloppes, feuilles, courriers



Emballages métalliques, aérosols



- À déposer en vrac, bien vidés.
- Ne pas enlever les bouchons.
- Ne pas rincer les emballages.
- Les gros cartons sont à déposer en déchèterie.



### LES NOUVEAUX EMBALLAGES À TRIER







Tous les pots et boîtes en plastique







Tous les sacs, sachets et films en plastique

#### LES FAUX-AMIS

- Les objets en plastique : tuyau, seau, bassine, jouet, vaisselle en plastique, bâche, crayon ...
  - Les sacs et sachets biodégradables.
  - Les très petits emballages : papier bonbon ...

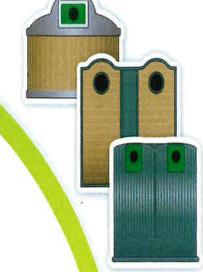
### **INFO PRATIQUE**

- À déposer en vrac, bien vidés.
- • Ne pas imbriquer les emballages.
  - Ne pas rincer les emballages.



### LES EMBALLAGES **EN VERRE**

#### À DÉPOSER DANS VOTRE POINT D'APPORT VOLONTAIRE









Pots et bocaux en verre

Vaisselle et vitre cassées = ordures ménagères









Le verre se recycle à l'infini!

Le verre des bouteilles et le verre de la vaisselle ne sont pas identiques.

### INFO PRATIQUE

- À déposer en vrac, bien vidés.
- Ne pas rincer les emballages.
- Retirer les couvercles et bouchons.
- Vaisselle et vitre cassées, porcelaine, miroir... sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

### À DÉPOSER DANS VOTRE POINT D'APPORT **VOLONTAIRE**







Déchets de balayage, poussières

- Ne pas déposer les ordures ménagères en vrac sans sac dans le conteneur.
  - Utiliser des sacs d'un volume de 30 L max.
    - Renouveler les piles du badge au besoin.



Litière d'animaux domestiques



Ampoules à filament uniquement



Déchets de cuisine et restes de repas (si vous ne pouvez pas composter)







Vaisselle cassée, porcelaine, faïence, miroir en petite quantité



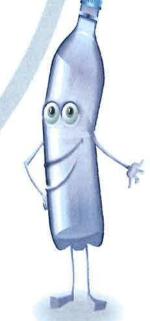


Papier aluminium, **DANS VOTRE SAC** papier sulfurisé



Petits emballages, papiers bonbons





- Sac à déposer le jour de la collecte ou la veille au soir.
- Bien fermer le sac.
- Sac à déposer dans un lieu visible et accessible au camion de ramassage.
- Attention : en cas de présence de déchets recyclables, votre sac ne sera pas collecté!

# COMPOSTER POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

La Communauté de Communes Maine Saosnois vend un composteur de 400 litres et un bio seau de 10 litres pour 15 euros. Vous pouvez vous en procurer aux antennes de Marolles les Braults, Mamers et Bonnétable.



Votre composteur doit être installé à même le sol et dès son installation vous pouvez commencer à y mettre vos déchets organiques :

- Eptuchures, filtres/marc de café, sachets d'infusion, essuie-tout, coquilles d'oeufs écrasées, restes de repas...
- Tonte de gazon, feuilles d'arbres, mauvaises herbes avant graine ou sèches, fanes de légumes, fruits/légumes pourris, fleurs fanées...
- Plumes, cheveux, cendre de bois (sèche et éteinte), sciure de bois, paille, foin, fumier...



- Viandes/poissons, os, crustacés, matières grasses, huiles végétales, laitages...
- Taille de résineux/laurier palme, lierre, plantes/fruits malades, mauvaises herbes en fleurs ou en graine...
- Lingettes, mégots de cigarette, cendre de barbecue, litières d'animaux domestiques, couches-culottes, poussières et sacs d'aspirateur...

#### **Comment utiliser le compost?**

Le compost peut s'utiliser de nombreuses manières, pour tous les végétaux du jardin, ou presque :

- Etalé sur le sol en couche de 3 à 5 cm d'épaisseur, comme un paillage sur un sol biné et désherbé, au pied des arbustes, rosiers, arbres fruitiers, vivaces.
- Au potager, répandu et griffé au pied des légumes gourmands.
- Mélangé à la terre de jardin lors des plantations (1/4 de compost, 3/4 de terre).

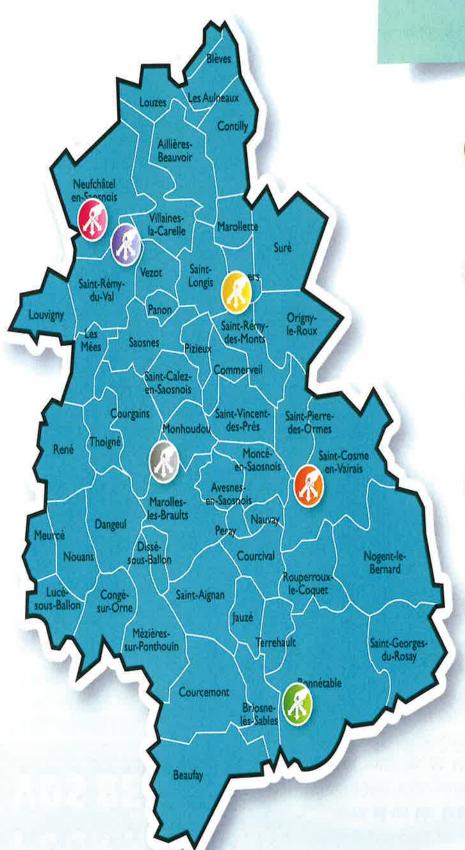
#### LES 3 RÈGLES D'OR

- Variez les déchets (cuisine et jardin) pour obtenir un bon équilibre.
- Arrosez de temps en temps mais ne laissez pas le composteur ouvert lorsqu'il pleut.
- Aérez à chaque apport.



.

### VOS DÉCHÈTERIES Adresses



Bonnétable

ZA de la Taille

Route de Courcemont

72110 BONNETABLE

Marolles les Braults

La Fouasterie

Route de Bonnétable

72260 MAROLLES LES BRAULTS

Saint Rémy des Monts / Mamers
La Distillerie
72600 SAINT REMY DES MONTS

Saint Cosme en Vairais

La Groix du Houx

Route de Saint Fulgent des Ormes

72110 SAINT COSME EN VAIRAIS

Saint Rémy du Val Rue aux Bergers 72600 SAINT REMY DU VAL

Neufchâtel en Saosnois Route de la Coursière 72600 NEUFCHATEL EN SAOSNOIS

Contact: 02 43 52 01 35



### VOS DÉCHÈTERIES Déchets acceptés



X

X

X

X

X

X



X

X

X

X

X



X

X

X

X







X



X

X

X

X





DANGE	REUX
Bonnétable	No.
Marallas las	Deputte

Bonnétable
Marolles les Braults
Saint Rémy des Monts / Mamers
Saint Cosme en Vairais
Saint Rémy du Val
Neufchâtel en Saosnois



BOIS

DÉBLAIS / GRAVATS

DÉCHETS VERTS X

X

X

X

X

X

X

X X X X

X

X

X X X

X X

X	
X	
X	
	X X X

X







X

X



X

X

X





X





X

X

X





**DÉCHETS DANGEREUX** 



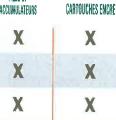
Bonnétable
Marolles les Braults
Saint Rémy des Monts / Mamers
Saint Cosme en Vairais
Saint Rémy du Val

Neufchâtel en Saosnois

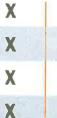


	+ -
	BATTERIES
- 1	Y

		_
S		ACCI
	k	







X

X



X

X

X

X

LAMPES X X X









X











### VOS DÉCHÈTERIES **Horaires**

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bonnétable		14h-18h	09h-12h	09h-12h   14h-18h	w	09h-12h   14h-18h	09h-12h   14h-18h
Marolles les Braults	171	09h-12h		09h-12h   14h-18h		14h-18h	09h-12h   14h-18h
Saint Rémy des Monts Mamers		09h-12h	14h-18h	14h-18h	09h-12h	09h-12h   14h-18h	09h-12h   14h-18h
Saint Cosme en Vairais			09h-12h		14h-18h	09h-12h	09h-12h   14h-18h
Saint Rémy du Val		24	-	09h-12h	t <b>a</b> t	-	14h-17h
	0	100	-	09h-12h	14h-17h	-	09h-12h   14h-17h
Neufchâtel en Saosnois				14h-17h			09h-12h
	0		09h-12h	14h-17h			09h-12h   14h-17h





Mois d'hiver: octobre à mars 🧪 🔘 Mois d'été: avril à septembre

### À SAVOIR!

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès. Dernière entrée autorisée 15 min avant la fermeture de la déchèterie.

### GASPILLAGE ALIMENTAIRE



### Comment éviter le gaspillage alimentaire ?

#### Lors de l'achat des aliments :

Utilisation d'une liste de courses, faire attention aux dates de péremption, ne pas acheter en trop grosses quantités.

#### Le stockage des aliments et la gestion des stocks :

Utilisation rationnelle du réfrigérateur, sensibilisation aux dates de péremption, gestion des quantités cuisinées.

#### Apprendre à cuisiner avec les restes :

Pour cela vous pouvez vous rendre sur certains sites internet comme www.quefaireavec.com, rentrez 2 ou 3 ingrédients, le site recherche automatiquement une recette qui pourra les accommoder.

Privilégier la consommation locale car plus les lieux de production sont éloignés des lieux de consommation, plus la chaine d'approvisionnement devient complexe et les risques de perte augmentent.

#### l'éco-consommation

Quelques petits gestes simples existent pour mettre en place une démarche de réduction de nos déchets.





























MON

**JARDIN** 





## UNE QUESTION, UN DOUTE?

### Communauté de Communes Maine Saosnois

Siège

7, place Henri Coutard
72260 MAROLLES LES BRAULTS
Tél: 02 43 34 16 48

Antenne Mamers

3, rue Ernest Renan 72600 MAMERS

<mark>Tél: 02 43 97 25 31</mark>

Antenne Bonnétable

8, rue Mazagran 72110 BONNÉTABLE

Tél: 02 43 29 00 01

dechets@mainesaosnois.fr

Et si trier était † simple désormais!



WWW.TOUSLESEMBALLAGESSETRIENT.FR